



LE RETOUR D'ANGLICANS DANS L'ÉGLISE

L'anglicanisme, né pour satisfaire la luxure du roi Henri VIII d'Angleterre, est en train de s'étouffer dans la sordide luxure de notre siècle. Ces aberrations ont amené des membres du clergé et des fidèles à s'élever contre ces orientations entérinées par leur Eglise, et à s'interroger sur son autorité morale. Après des années de désaccords et de controverses, on en est arrivé à l'implosion et certains réfléchissent à leur retour à Rome.

Depuis déjà un quart de siècle, la Communion anglicane est en crise, en raison de divergences nées progressivement sur un certain nombre de questions morales et disciplinaires : ordination de femmes "prêtres" et même "évêques", de "prêtres" et d'"évêques" homosexuels, union des homosexuels...

Parmi les femmes "prêtres" se trouvent des féministes acharnées, et homosexuelles déclarées et militantes. Les communautés anglaises et nord-américaines (dites "épiscopaliennes") ont légitimé la nomination de pasteurs notoirement homosexuels et vivant en concubinage. En 2003, le premier évêque homosexuel vivant en

couple, Gene Robinson, a été "consacré" au sein de l'Eglise anglicane américaine. Bref l'anglicanisme, né pour satisfaire la luxure du roi Henri VIII d'Angleterre, est en train de s'étouffer dans la sordide luxure de notre siècle.

Absence d'unité dans l'anglicanisme

Ces aberrations au sein de l'Eglise anglicane ont amené des membres du clergé et des fidèles à s'élever contre ces orientations

entérinées par leur Eglise, et à s'interroger sur son autorité morale. Cette Eglise anglicane, en laquelle ils croyaient, s'est révélée comme n'ayant aucune consistance doctrinale. Ils sentent la fragilité de leur religion, et la désunion latente : en effet, il n'y a



"Mgr" Gene Robinson

pas d'unité dans l'anglicanisme, car le principe de division a été introduit dès l'origine même du protestantisme, par le libre examen.

Après des années de désaccords et de controverses, on en est arrivé à l'implosion. Dans le même temps, certains groupes, comme la *Traditional Anglican Communion* (TAC) qui compte 400 ou 500'000 membres dans le monde, désirant s'accrocher à quelque chose de plus solide, ont approché les catholiques. Et le 20 octobre 2009, le cardinal William Levada, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, a annoncé la nouvelle : Rome allait faire quelque chose pour ceux qui désirent rejoindre l'Eglise catholique romaine.

A vrai dire, cela fait plus de dix ans que cette réception du clergé et des fidèles de la TAC aurait pu avoir lieu, mais il y avait des opposants. Ceux-ci étaient d'une part les évêques catholiques d'Angleterre, peu soucieux de voir des gens de conviction plutôt traditionnelle rejoindre le catholicisme ; d'autre part le très œcuméniste cardinal Kasper, président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, qui est responsable du « dialogue » avec les non catholiques, et qui a toujours été un grand ennemi du retour de ceux-ci à l'Eglise catholique. Benoît XVI semble avoir réussi à lever ces obstacles ; Mgr Nichols, nouvel archevêque de Westminster, a

remplacé en mai dernier le très libéral Mgr Murphy-O'Connor, qui faisait tout pour faire échouer les aspirations des anglicans traditionnels.

La constitution apostolique *Anglicanorum Cœtibus*

Le 9 novembre 2009, le Vatican a rendu publique la constitution apostolique *Anglicanorum Cœtibus*, signée par le pape cinq jours plus tôt, ainsi que des normes complémentaires signées par le cardinal Levada qui règlent un certain nombre de questions pratiques. La constitution s'ouvre sur ces mots : « *Ces derniers temps, l'Esprit-Saint a poussé des groupes d'anglicans à demander à plusieurs reprises et avec insistance à être reçus dans la pleine communion catholique, individuellement aussi bien qu'en groupe. Le Siège apostolique a répondu favorablement à ces requêtes.* »

De nombreuses voix ont cherché à minimiser ou même excuser l'événement : l'Eglise catholique ne cherche pas à attirer des anglicans dans la communauté catholique, mais juste à répondre à de nombreuses requêtes émanant de gens en rupture avec leur Eglise. Le cardinal Levada a indiqué qu'il ne s'agit pas « d'une initiative du Saint-Siège », mais « d'une réponse généreuse de la part du Saint-Père à l'aspiration légitime de ces groupes anglicans ». Mais le fait est que c'est l'Eglise catholique et romaine qui a

« attiré » les anglicans. Sans quoi ils ne seraient pas revenus à elle. Ces anglicans sont enfin de retour à la maison, dans l'unité catholique. Il n'y a qu'une seule Eglise : certaines brebis s'en sont éloignées, il faut qu'elles rejoignent l'unique berceau, car il n'y a qu'un seul troupeau et qu'un seul Pasteur.

La constitution *Anglicanorum Cœtibus* institue une structure canonique « qui permettra à ces groupes d'entrer en pleine communion avec l'Eglise catholique, tout en conservant des éléments spécifiques du patrimoine spirituel et liturgique anglican ». La structure que Rome accorde à ces groupes consistera en des Ordinariats personnels, comparables aux diocèses aux armées. Les futurs Ordinaires seront assimilables à des évêques en ce qu'ils feront partie des conférences épiscopales, admettront des jeunes gens au sacerdoce, incardineront des prêtres, érigeront des paroisses. Cette structure permettra à ces anglicans convertis, partisans d'une doctrine et d'une liturgie plutôt traditionnelles, de ne pas dépendre des évêques diocésains.

Le cardinal Levada a expliqué que le pape espérait que les prêtres et les fidèles anglicans désireux de s'unir à l'Eglise catholique trouveraient dans cette structure canonique « l'opportunité de préserver ces traditions anglicanes qui sont précieuses pour eux et conformes avec la foi catho-



Il y a des anglicans opposés à l'ordination des femmes et des homosexuels

lique ». Ils conserveront, à côté de la liturgie selon le rite romain, « les livres liturgiques propres à la tradition anglicane, qui ont été approuvés par le Saint-Siège, de façon à maintenir les traditions liturgiques, spirituelles et pastorales de la Communion anglicane dans l'Eglise catholique ». Vu la diversité de ces livres ce sera un point intéressant à suivre, mais soulignons la persistance de livres romano-médiévaux du rit de Sarum célébré à Salisbury avant la réforme protestante.

Des candidats aux ordres sacrés dans l'Eglise catholique

L'article 6 de la Constitution apostolique concerne le statut des prêtres et séminaristes : « Ceux qui officiaient comme diacres, prêtres ou évêques anglicans, et qui remplissent les conditions requises établies par les lois canoniques, peuvent être acceptés par l'ordinaire comme candidats aux ordres sacrés dans l'Eglise catholi-

que. » Il faut noter que le document romain ne parle pas de réordination, mais plus justement d'« ordination comme prêtres catholiques ».

En effet le pape Léon XIII, par la bulle *Apostolica Cura* du 18 septembre 1896, a conclu à l'invalidité des ordinations anglicanes : les anglicans ne possèdent pas la succession apostolique, les ordinations faites chez eux sont nulles et sans valeur. De fait, beaucoup de ces pasteurs anglicans reconnaissent qu'il y a au moins un doute quant à la validité de leur ordination, et sont prêts à se faire ordonner prêtres dans l'Eglise catholique. Cette conversion n'est pas une décision facile pour eux – les « évêques » vont perdre leur rang social, leur palais épiscopal, leur traitement d'évêque anglican –, et il convient de saluer cet acte courageux.

Pas de remise en cause du célibat sacerdotal

La Constitution prévoit que d'anciens prêtres anglicans mariés puissent être ordonnés comme prêtres catholiques, tout en restant mariés, comme cela s'est déjà fait dans le passé, avant la présente crise de l'Eglise : « L'ordinaire, dans la pleine observance de la discipline du clergé célibataire de l'Eglise latine, en règle générale admettra seulement des hommes célibataires à l'ordre sacerdotal. Il peut également demander au pontife

romain que soient admis des hommes mariés à l'ordre sacerdotal au cas par cas, en fonction de critères objectifs approuvés par le Saint-Siège. »

Rome a bien précisé que la présence de prêtres mariés dans les Ordinariats personnels ne signifie aucunement une remise en cause du célibat sacerdotal. La situation des ministres sacrés mariés sera examinée « de manière à ne pas porter pour autant préjudice à la discipline actuelle en matière de célibat ». Et en ce qui concerne l'épiscopat, les anciens évêques anglicans ne pourront pas devenir évêques catholiques s'ils sont mariés, ils seront simples prêtres.

Les prêtres déjà « ordonnés » jusqu'à ce jour peuvent rester mariés, mais en ce qui concerne les futurs séminaristes, il ne pourra pas y avoir de dispense : le célibat sera la règle pour le futur clergé catholique de tradition anglicane. Le cardinal Levada a précisé que les cas de séminaristes anglicans déjà mariés seraient « développés conjointement par l'Ordinariat personnel et la Conférence épiscopale, et soumis pour approbation au Saint-Siège ». Il est à souhaiter que cette dérogation accordée pour faciliter le retour des anglicans à l'Eglise catholique ne soit pas l'occasion qu'attendent les progressistes qui militent en faveur de l'ordination d'hommes mariés. Pour ce faire, les



Benoît XVI et l'archevêque anglican de Canterbury, Rowan Williams

précautions qui entoureront l'étude de chaque cas particulier ne devront pas être oratoires, mais bien réelles.

« L'anglicanisme est devenu une plaisanterie »

La *Traditional Anglican Communion* est présente dans plus de 40 pays, particulièrement en Angleterre, en Australie, en Nouvelle-Zélande, mais aussi dans de nombreux pays d'Afrique comme le Congo, le Kenya, la Zambie. Une trentaine d'évêques dans le monde font partie de ce courant.

Ce ne sont pas seulement les membres de la TAC qui se sont réjouis de la parution du document romain : cette prochaine admission des membres de la TAC dans l'Eglise, avec sans doute plusieurs centaines de pasteurs, va probablement susciter un courant de conversion dans le monde anglican. D'autres groupes, qui sont encore dans l'Eglise anglicane, réfléchissent à rejoindre aussi l'Eglise

catholique. L'association *Forward in faith*¹ apparaît très intéressée. Son président, l'« évêque » anglican de Fulham, John Broadhurst, a fait cette déclaration : « L'anglicanisme est devenu une plaisanterie. L'expérience anglicane est terminée. » Les membres de ce courant acceptent déjà depuis longtemps la plupart, sinon la totalité des enseignements doctrinaux du catholicisme (du moins du catholicisme de Vatican II). S'ils n'ont pas fait le pas plus tôt, c'est aussi parce que les évêques catholiques anglais sont plus faibles et plus libéraux que ceux de leur bord. Hélas !

Les jugements portés sur ce retour à l'Eglise sont divers. Les plus progressistes, comme Hans Küng, sont furieux de cette décision de Benoît XVI. Dans une tribune libre publiée le 28 octobre 2009, Hans Küng s'est violemment élevé contre cet acte qu'il qualifie d'« anti-œcuménique ». Il voit plusieurs conséquences dramatiques à ce rapprochement, en particulier les anglicans assistent ainsi à la « poursuite de l'affaiblissement de l'Eglise anglicane ». Il juge que cet acte « rend impossible une unification des Eglises chrétiennes sur les questions fondamentales », « il divise la chrétienté et nuit à l'Eglise elle-même ».

(1) "*En avant dans la foi*", qui rassemble en Angleterre environ mille pasteurs.

Une bonne nouvelle modérée par le climat "conciliaire"

En sens inverse, si on ne peut que se réjouir de cette perspective de conversions en grand nombre, cette joie est modérée par le climat « conciliaire » qui entoure ce retour à l'Eglise.

- Comme d'habitude dans les documents publiés par Rome, il n'y a dans la constitution absolument aucune référence au magistère antérieur à Vatican II : l'Eglise conciliaire est née au moment du concile Vatican II, apparemment *ex nihilo*, à partir de rien, c'est une création nouvelle qui est parfaitement caractérisée par le qualificatif de « conciliaire ».
- Le cardinal Levada a indiqué que « l'initiative émane de différents groupes anglicans ayant déclaré qu'ils partageaient la même foi catholique, telle qu'exprimée dans le *Catéchisme de l'Eglise catholique* ». La référence doctrinale est ce *Catéchisme*, qui « est l'expression officielle de la foi professée par les membres de l'ordinariat » (§ I, 5 de la constitution), la foi qu'on leur demande de professer. Malheureusement pour les anglicans, ce qu'on trouve dans ce catéchisme n'est plus la profession de la foi dans son intégralité, mais la croyance de l'Eglise conciliaire.

- On nous dit, et l'expression revient partout, y compris dans le titre même de la constitution, que ces anglicans entrent « dans la pleine communion avec l'Eglise catholique » : ce qui sous-entend évidemment que l'anglicanisme en général possède déjà une certaine « communion », quoique imparfaite, avec l'Eglise, selon la théologie conciliaire qui enseigne que les autres religions, surtout chrétiennes, sont aussi des moyens de salut dont Dieu se sert.

Et de fait, l'œcuménisme va continuer de plus belle avec les anglicans restés anglicans, ceux qui acceptent par exemple toutes les aberrations citées plus haut. Le cardinal Levada a souligné que « l'engagement pour le dialogue œcuménique continue à être prioritaire pour l'Eglise catholique ». Et pour le Père Lombardi, directeur du Bureau de presse du Saint-Siège, la publication de la constitution « n'est en aucun cas en contradiction avec l'engagement œcuménique dans les rapports avec la Communion anglicane, un engagement qui continue comme avant ».

Le 20 octobre 2009, l'« archevêque » de Canterbury Rowan Williams, primat de la Communion anglicane, et Mgr Vincent Nichols, archevêque de Westminster et pré-



Benoît XVI et l'archevêque de Canterbury, le 21 novembre 2009

sident de la Conférence épiscopale catholique d'Angleterre, ont publié une déclaration commune. Il y est précisé que ce développement est « une nouvelle reconnaissance des importantes similitudes en matière de foi, de doctrine et de spiritualité entre l'Eglise catholique et la tradition anglicane ». On voit là toutes les ambiguïtés de l'œcuménisme !²

Rowan Williams était à Rome du 19 au 22 novembre 2009 pour participer à un colloque sur le cardinal Willebrands (1909-2006), pionnier de l'œcuménisme conciliaire, pour le centième anniversaire de sa naissance. A cette occasion, il a été reçu par Benoît XVI au Vatican le 21 novembre. Bien que le primat de la Communion anglicane ait un peu de mal à avaler la pilule, le Vatican affirme que sa visite montre que les derniers événements n'ont pas entamé les relations entre l'Eglise catholique et la Communion anglicane. Un communiqué publié par le Saint-Siège au sor-

tir de l'audience du pape déclarait que catholiques et anglicans entendaient officiellement « poursuivre et consolider » leurs relations œcuméniques. Et le cardinal Kasper a souhaité du « tact » et une « estime réciproque » pour ne pas « causer des tensions insensées » avec les interlocuteurs dans le dialogue œcuménique³.

Le faux œcuménisme a donc encore de beaux jours devant lui !

ABBÉ HERVÉ GRESLAND

(2) En réalité, ce que l'anglicanisme possède de chrétien est plutôt un bien appartenant à l'Eglise catholique, dont elle a été frustrée, et grâce auquel et sur lequel a été construite une église schismatique. En ce qui concerne la nature spécifique de la tradition anglicane, la confusion règne : on ne comprend pas comment une tradition schismatique puisse *en tant que telle* être une enrichment pour l'Eglise catholique, et doit donc, *en tant que telle*, être conservée. Le fait que cette tradition ait conservé des éléments catholiques ne légitime pas l'anglicanisme, mais rend simplement témoignage du fait que cette tradition est née d'une séparation de l'Eglise catholique, à laquelle elle a "emprunté" quelque chose qui ne lui appartient pas à titre spécifique.

(3) Dans un discours prononcé le 19 novembre 2009 à l'Université grégorienne, en présence de Rowan Williams.